

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 29/06/2026

DEL-29062026-02

Date de convocation :
18/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à 20 heures et 30 minutes, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Gaja-la-Selve, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 61
- présents : 47
- procurations : 5
- votants : 52

PRESENTS : Loïc ALBERT, Didier ALRIC, Brice ASENSIO, Bertrand BARBERO, Gilles BARTHEZ, Xavier BEAUJARD, Céline BENAZETH, Bernard BREIL, Aurore BRUSTIER, Régis CALMON, André CATHALA, Charlotte CHARPENTIER, Sarah DANJOU, Jean-Henry FARNE, Claudie FAUCON-MEJEAN, Alice FERRAGU, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Christophe GERPHAGNON, Steven GIL, Laurent GRANGER, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Patrick LADOUCE, Maryse LALA-LAFFONT, Eric LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Hélène MARTY, Anne-Marie MAZIERES, Eric MISSE, Martine MONBILLIARD, Benjamin PEYRAS, Aude RAFFY-RIVALS, Andrée ROIG, Serge ROUX, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, André VIOLA, Patrick VIOLA, Gaëlle MAFFRE (suppléante de Léo GASC), Jean-Paul CALMET (suppléant de Serge PEROTTO), Clémence FAYARD (suppléante d'Emilien GUILHEMAT), Gilles PORTES (suppléant de Jean-Claude MARTY)

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Bruno BERTRAND a donné pouvoir à Sarah DANJOU, Odile FABBRO a donné pouvoir à André VIOLA, Philippe LANNES a donné pouvoir à Andrée ROIG, Michel TANDOU a donné pouvoir à Claudie FAUCON-MEJEAN, Estelle VILESPY a donné pouvoir à Céline BENAZETH

ABSENTS : Nathalie BAUDIN, Régis BRUTY, Thierry CADENAT, Serge CAZENAVE, Eric DU FAYET DE LA TOUR, Frédéric FONTES, Jessica JOURNET, Paul PAINCO, Gilbert VARILLES

Secrétaire de séance : Catherine LASSALLE

OBJET : Compte-rendu des délégations données au Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu la délibération du 4 avril 2024 adoptant le règlement budgétaire et financier de la CCPLM,

Vu la délibération du 14 avril 2026 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président des pouvoirs,

Considérant la liste des décisions suivantes prises depuis le dernier conseil,

Entendu le rapport de Monsieur le Président qui souligne notamment que les décisions prises conformément à l'article 15 de la loi n° 2015-912 du 7 août 2015 relative à la transparence de la vie publique, être communiquées à l'assemblée délibérante,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité des membres présents

Prend acte du compte-rendu des décisions citées ci-dessus et prises en vertu des délibérations précitées :

Date	Numéro	Libellés
11/05/2026	01	Demande de Subvention FME Crèche Montréal
11/05/2026	02	Demande de subvention FME Crèche Belpech
11/05/2026	03	Demande de subvention Fonds Vert - Rénovation énergétique de l'OTI
27/05/2026	04	Demande de subvention au titre du diagnostic territorial d'accès à l'eau et l'assainissement, tarification sociale et prospective tarifaire.
18/06/2026	05	Modification de la grille tarifaire de l'école des arts
19/06/2026	06	Souscription d'emprunt financement Coeur de Piège

- **Signature de marchés d'un montant inférieur à 100 000€ HT.**

ATTRIBUTAIRE	Description	Montant HT
SOLIDARITES INTER-NATIONAL	Diagnostic territorial sur l'accès à l'eau, tarification sociale, environnementale prospective tarif	19 750,00
CITEXIA	Diagnostic territorial sur l'accès à l'eau, tarification sociale, environnementale prospective tarif	18 650,00
SAUR	Renouvellement 4 branchements CARLIPA	6 292,17
AEC AGENCE EURO CONSEIL	Projet épicerie balance	6 292,17
GROUPE LARBALE-TIER SASU	Equipement du local commercial du point multi services du Poteau	24 731,08
COMPTOIR COMMERCIAL DU LANGUEDOC CCL	Panneau piscine, poteaux piscine, clips fixation, platine, portillon, serrure, gâche serrure,	6 713,57
ENTREPRISE ELECTRICITE BONAFIOUS	2 VMC double flux, dépose circuits électriques, passage circuits électriques en gaine, extracteur	11 353,00
Peries & Fils	Isolation thermique des plafonds	16 701,00
Peries & Fils	Divers travaux : plâtrerie, menuiserie intérieure, revêtement de sol	16 427,95
ARTISAN C'FLO	Démolition cloisons, démolition carrelage, création niche, fourniture et pose carrelage, et faïence	14 976,30

ARPEGE	M-CITY abonnement TUALISATION	9 620,00
AUDOISE FERRON- NERIE	Confection, fourniture et pose d'une pergola en acier	7 406,00
SYSECO	2 Armoires GN2/1 2 portes Teknae R290-1440	9 201,24
ACT EQUIPEMENT SAS	Sol coulé amortissant	9 968,00
PAYS D'OLMES ME- NUISERIES	Réglage d'oscillo-battant existant, Remplacement des menuiseries os- cillo-battantes par des coulissants	6 117,45
PLASECO	Table pique-nique, mange debout	6 880,00
SERPE SASU	Plantation d'une haie arbustive	8 835,00
SERPE SASU	Plantation d'une haie arbustive	7 320,00
GTR SECURITE	Installation vidéosurveillance	10 326,25
CBTP SARL	Réparation ouvrage chemin de Ste Marie à Pexiora selon les préconi- sations du devis DV3056	12 300,00
CBTP SARL	Réparation ouvrage chemin de Sau- zens à Bram selon les préconisa- tions du devis DV3057	40 370,00

Pour extrait certifié conforme,

Catherine LASSALLE
Secrétaire de séance



André VIOLA,
Président



Le Président informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (6, rue Pitot 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ; Téléphone : 04 67 54 74 10 ; Fax : 04 67 54 74 50) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>